

# Résumé des recommandations pour les missions

AVRIL 2025

UNE PLATEFORME  
POLITIQUE POUR  
LES OBNL CANADIENS

IMAGINE  
CANADA

## Économie et abordabilité

### Problème :

La demande pour les banques alimentaires, les refuges, les services de garde d'enfants et pour les services à but non lucratif qui offrent un soutien essentiel aux personnes canadiennes aux prises avec des difficultés financières a augmenté. Par exemple, le recours aux banques alimentaires a augmenté de 90 % depuis 2019. Malgré la tendance à la baisse de l'inflation, l'abordabilité demeure problématique pour de nombreuses personnes canadiennes.

### Répercussions :

À mesure que la hausse du coût de la vie se poursuit, elle augmente la demande pour les services à but non lucratif en faisant peser un lourd fardeau sur notre infrastructure.

### Recommandations pour les 100 premiers jours :

- **Améliorer la Prestation canadienne pour les personnes handicapées** en augmentant son montant, en simplifiant l'accès et en élargissant l'admissibilité à celle-ci.
- **Augmenter le Supplément de revenu garanti** de 500 \$ pour les personnes seules et de 750 \$ pour les couples à partir de 60 ans afin d'assurer un soutien financier aux personnes âgées qui en ont le plus besoin.

- **Maintenir l'investissement dans le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI)** et le programme de subventions du PCBMI pour soutenir l'aide gratuite à la production des déclarations de revenus offerte aux personnes canadiennes à faible revenu par les organismes communautaires.
- **Modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour instaurer la production automatique des déclarations de revenus** pour les personnes canadiennes à faible revenu afin d'améliorer leur accès aux prestations et au soutien financier.



## Logement et itinérance

### Problème :

L'accès à un logement abordable ne se limite pas à l'habitat. Ses effets en cascade se répercutent sur la santé, le bien-être et la satisfaction communautaire. Le secteur à but non lucratif joue un rôle essentiel en répondant aux besoins du Canada en matière de logement en créant et en gérant des logements abordables, en offrant des logements supervisés et des services intégrés pour améliorer le bien-être individuel et communautaire.

### Répercussions :

Les investissements dans le logement améliorent les résultats sociaux et éducatifs pour les personnes et les communautés.



### Recommandations pour les 100 premiers jours :

- **Renforcer et améliorer la Stratégie nationale sur le logement.**
- **Octroyer un financement stable à long terme** pour les programmes de logement actuels, comme le Fonds pour le logement abordable et l'Initiative pour la création rapide de logements.
- S'attaquer à la crise du logement et de l'itinérance à l'échelle nationale en **augmentant le financement des fournisseurs de logements à but non lucratif** en fonction de l'inflation et de la croissance démographique.
- Réduire l'itinérance chronique en travaillant avec le secteur à but non lucratif pour investir dans la **création de logements de transition et de logements supervisés.**
- **Supprimer les obstacles qui compliquent les projets de partenariat entre les promoteurs à but non lucratif et les promoteurs privés.**
- Financer adéquatement et mettre en œuvre le **Fonds canadien de protection des loyers.**
- **Alléger le fardeau administratif du financement à long terme** des organismes à but non lucratif.

## Environnement

### Problème :

Les organismes à but non lucratif sont les moteurs du changement en prenant des mesures de conservation des forêts et des terres, de protection des océans et de l'eau ou en mettant en œuvre des initiatives de développement durable. Les vagues de chaleur, les sécheresses et les ouragans deviennent plus fréquents. Ces phénomènes météorologiques extrêmes endommagent nos paysages naturels et créent de graves difficultés pour l'économie canadienne.

### Répercussions :

Selon la Croix-Rouge, 90 % de son aide est destinée à la population canadienne au pays. Comme les phénomènes et les conditions météorologiques extrêmes augmentent en fréquence, ils commencent à nuire à la croissance économique du Canada en grevant davantage les budgets gouvernementaux.

### Recommandations pour les 100 premiers jours :

- S'engager à **protéger 30 % des terres et des océans du Canada d'ici 2030** et allouer un financement suffisant aux provinces, aux territoires, aux nations autochtones et à la société civile, dans le cadre du Patrimoine naturel bonifié et d'autres mécanismes, afin de tenir cet engagement et de protéger la valeur culturelle et écologique des communautés.
- **Renforcer l'intégration des solutions fondées sur la nature aux instruments de politique climatique du gouvernement fédéral**, dont la Stratégie canadienne de la biodiversité, la Stratégie nationale d'adaptation du Canada, le Fonds municipal vert et les processus d'évaluation environnementale.
- **Accroître les partenariats avec les municipalités et les communautés autochtones** pour leur faire prendre la tête de l'action climatique et de la conservation de la biodiversité.

## Santé mentale

### Problème :

Chaque année, la santé mentale coûte 51 milliards de dollars au Canada, selon les estimations, en soins de santé, en perte de productivité et en baisse de la qualité de vie. Les organismes à but non lucratif jouent un rôle vital dans les communautés en offrant des services complets en santé mentale, en traitement des dépendances et de la consommation de substances. Malgré cette prévalence et son coût élevés pour l'économie, seulement 7,2 % du budget de la santé du Canada est alloué aux soins en santé mentale.

### Répercussions :

Le sous-financement chronique de la santé mentale est le plus marqué pour les services de santé mentale communautaires.

### Recommandations pour les 100 premiers jours :

- **Créer une loi canadienne sur les soins universels en matière de santé mentale et de santé liée à la consommation de substances** afin d'accompagner le Transfert canadien en matière de santé mentale et de santé liée à la consommation de substances.
- **Créer un Transfert canadien permanent en matière de santé mentale et de santé liée à la consommation de substances** représentant 12 % des dépenses provinciales et territoriales en matière de soins de santé (6,25 milliards de dollars) sur cinq ans, et dont 50 % seront alloués aux services communautaires.
- Continuer d'**accroître l'accès aux services de traitement de la santé mentale et des dépendances**.

## Main-d'œuvre

### Problème :

Les organismes à but non lucratif emploient collectivement 2,5 millions de personnes, ce qui représente 12 % de la population active totale. En outre, 13 millions de bénévoles font don de près de 2 milliards d'heures par an pour bâtir des communautés plus solides. La demande des services a augmenté considérablement à cause de la crise de l'abordabilité et de l'inflation alors que les dons ont baissé. Les salaires du secteur à but non lucratif sont bas, le salaire d'un.e travailleur.euse du secteur étant inférieur de 13 % en moyenne au salaire moyen de tous les emplois à l'échelle de l'économie.

### Répercussions :

Le financement à court terme et axé sur les projets est à l'origine de la précarité des conditions de travail, dont les bas salaires, les avantages sociaux réduits et la sécurité limitée de l'emploi. Ces problèmes systémiques mettent en péril l'aptitude du secteur à répondre à la hausse de la demande.

### Recommandations pour les 100 premiers jours :

- Élaborer **une stratégie de la main-d'œuvre du secteur à but non lucratif** pour renforcer le recrutement et le maintien à l'effectif et assurer ainsi la stabilité et la résilience économique du secteur.
- Élaborer et **mettre en œuvre une stratégie nationale de l'action bénévole**.
- Maintenir le **financement des programmes d'emploi de base qui créent des possibilités d'emploi** dans le secteur, comme la [contribution salariale d'Emplois d'été Canada](#), le [programme Ouvrir les portes du travail](#) de l'Institut national canadien pour les aveugles et l'Initiative d'apprentissage innovant intégré au travail.
- **Stimuler la création d'emploi et promouvoir la croissance des entreprises en instaurant des dispositifs de soutien pour les secteurs clés** confrontés à des problèmes de main-d'œuvre, comme un [crédit d'impôt pour le secteur des arts de la scène](#).



Nous remercions Blue Door, Take a Hike Foundation et l'Association professionnelle des théâtres canadiens pour avoir fourni les images de ce document.